

# CALAIS LA RELEVÉ CITOYENNE

© DR

On peut penser que les médias parlent beaucoup trop de Calais. C'est pourtant toujours insuffisant pour en faire un symbole du choix de société auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. Il s'agit en effet de savoir si nous sommes ou non capables d'accepter positivement la diversification de notre population avec l'accueil de réfugiés précipités dans l'exil par les erreurs de nos dirigeants en Irak, en Syrie et ailleurs. C'est pourquoi *Le Jas* entend apporter sa contribution au débat en montrant les différentes facettes de la question faite de difficultés, mais aussi d'opportunités.

PAR CHRISTOPHE ROBERT ET JEAN-LOUIS SANCHEZ

## QUAND L'ÉTAT S'ENLISE...

**D**epuis le début des années 2000, réfugiés et migrants, venus d'Afghanistan, du Darfour, de Syrie, d'Irak et d'Erythrée, ont rejoint Calais, Coquelle ou encore Sangatte, en s'entassant dans des camps de fortune. Des camps régulièrement démantelés par les forces de l'ordre chargées d'exécuter consciencieusement les consignes des gouvernements de tous bords, tous incapables de faire face durablement à ce type de problèmes.

### JUNGLE SANS REPÈRES

C'est dans ce contexte qu'est née ce que l'on nomme désormais la "Jungle" de Calais. Une appellation qui tient son origine du terme persan "jangal", qui

signifie simplement "forêt". En clair, le lieu où ces réfugiés, après avoir fui la mort, ont choisi d'installer leurs tentes de fortune. Un lieu où l'on joue au chat et à la souris avec policiers, gendarmes et douaniers, en partant à la nuit tombée pour tenter de traverser la Manche en grimpant dans un camion qui sera ensuite embarqué sur un ferry. Un lieu aussi où vent et pluie arrachent régulièrement les bâches de campements de fortune dans la boue, et où vivent surtout de nombreuses femmes avec leurs enfants. Combien sont-ils exactement ? Difficile de le savoir avec précision. Il y a six mois, leur nombre était évalué à 6 000. Un chiffre largement en dessous de la réalité à l'heure actuelle. Face à cet afflux, la seule réponse de l'État a consisté



© Sadek Deghima



© Sadek Deghima

à mettre en place une politique d'éparpillement. En d'autres termes, désengorger la jungle en répartissant les exilés un peu partout en France. En sociologie, on appelle cela l'effet plumeau. On déplace un problème ailleurs à défaut de pouvoir le traiter. Or, l'essentiel est bel et bien négligé comme en témoigne la décision du Conseil d'État du 23 novembre dernier ordonnant plusieurs mesures pour améliorer les conditions de vie des migrants suite à des constats affligeants, celles-ci étant jugées "de nature à exposer les migrants vivant sur le site à des traitements inhumains ou dégradants" (accès insuffisant à l'eau potable et aux sanitaires, absence de ramassage des ordures à l'intérieur du site, accès aux véhicules d'urgence non organisé...). Autre symptôme de l'enlisement des pouvoirs publics, les difficultés, pour ne pas dire l'incapacité des services de l'État à pouvoir traiter l'enregistrement des demande d'asile dans le délai légal maximal de trois jours. En témoignent, par exemple, les récentes condamnations, à plus de 135 reprises début avril des autorités préfectorales d'Ile-de-France pour violation du droit d'asile. Une carence qui n'est pas sans effets sur le sort des migrants puisque tant que leurs demandes ne sont pas enregistrées, ils sont considérés comme étant en séjour irrégulier et peuvent être expulsés à tout moment. Cette situation est d'ailleurs régulièrement dénoncée par le Secours catholique, la Cimade, Acat, le Gisti. Le 20 avril dernier encore, le Défenseur des Droits, Jacques Toubon, a alerté sur "le caractère alarmant

**Dans les files d'attente des colis alimentaires, tous les âges et les origines se croisent.**

de la situation indigne des enfants non accompagnés présents à Calais". L'occasion de souligner que la protection de ces jeunes migrants mineurs isolés en situation de très grande vulnérabilité qui seraient plus de 300, "constitue un enjeu de nature exceptionnelle qui relève de la responsabilité partagée de l'État et du département". Quant aux décisions d'évacuation et de démantèlement des bidonvilles, le Défenseur des Droits considère que celles-ci doivent être "différées pour permettre d'assurer en amont la mise en œuvre du dispositif d'approche, d'accueil et de mise à l'abri des mineurs non accompagnés et donc de favoriser effectivement leur protection".

## DES VÉRITÉS BONNES À ENTENDRE

C'est *Le Figaro* du 4 mai qui le dit : selon les calculs de la Commission de Bruxelles, confirmant ceux du FMI, "l'afflux des réfugiés constituera un surplus de croissance économique pour l'Europe et pour la zone euro de 0,2 à 0,3 % l'an en 2016 comme en 2017". Et à long terme, pourrait-on rajouter, car la très grande majorité des réfugiés sont diplômés. Ce qui explique d'ailleurs l'attitude de l'Allemagne à leur égard. On avait beaucoup craint que la présence des réfugiés à Calais provoque un véritable traumatisme à l'économie locale, ce qui avait conduit l'État à créer une cellule de crise pour aider les commerçants en difficulté. Or, après plusieurs mois de fonctionnement, il apparaît que seule une centaine de demandes ont été déposées dont près de la moitié ont été rejetées faute de justification. Un constat d'autant plus significatif que les élus avaient avancé des chiffres bien plus élevés.

# ... LE TERRAIN S'ENGAGE

Alors, face à cette situation d'enlèvement de l'État, bénévoles, associations, élus locaux ou encore artistes ont décidé de prendre le taureau par les cornes. C'est ainsi qu'en novembre dernier, les cinéastes Romain Goupil, Catherine Corsini, Christophe Ruggia et Pascale Ferrand lançaient leur "Appel de Calais". Une demande adressée à l'État français pour qu'il construise un camp digne de ce nom en capacité d'accueillir 10 000 migrants en lieu et place de la Jungle de Calais. Leur appel a été aussitôt soutenu par plus de 800 artistes, français mais aussi internationaux.

## NULLE PART, EN FRANCE

Il y a quelques semaines encore, c'est au travers d'un documentaire exceptionnel, intitulé "Nulle part, en France" et réalisé par l'actrice Yolande Moreau, que le grand public a pu mesurer l'importance des enjeux humains liés à l'accueil des migrants.

Du côté des élus locaux, Damien Carême, maire de Grande Synthe, s'est engagé il y a peu dans la construction d'un nouveau camp à La Linière avec le soutien de Médecin sans Frontière (MSF). Dans sa commune, c'est l'urgence qui a fait loi. Le nombre de migrants a commencé à y croître significativement à l'automne 2015 pour atteindre 2 600 personnes en décembre dernier. "Personne ne faisait rien, et je ne voulais pas qu'on s'enlise dans un borborygme comme à Calais, témoigne le maire. Nous sommes dans toutes les crises : sociale, énergétique, écologique, et maintenant migratoire. On arrive au bout d'un système et les politiques continuent leurs vieilles recettes, ça ne peut plus marcher, il faut se réinventer". Alors, ce maire courage s'est attelé à faire construire un camp composé d'abris en bois et d'espaces collectifs capable d'accueillir environ 1 300 personnes. Ironie de l'histoire, après s'être officiellement opposé à ce projet, l'État a finalement accepté de prendre en charge les frais de fonctionnement de ce nouveau camp.

Côté associatif, militants et bénévoles, européens indignés viennent apporter aide alimentaire, soutien et espoir. À l'instar de ceux de l'association "Soutien Aide pour Lutter Activement contre la Misère" (Salam). Depuis un an, cette association qui compte 250 bénévoles et deux salariés a servi

## LE TÉMOIGNAGE DE VÉRONIQUE FAYET, PRÉSIDENTE DU SECOURS CATHOLIQUE



© DR

"Le Secours catholique est présent depuis plus de dix ans à Calais avec dorénavant une équipe composée de trois professionnels et d'une centaine de bénévoles réguliers, souvent soutenus par un grand nombre d'autres volontaires venus de la région. De plus,

une centaine de familles sont disponibles pour accueillir en cas de besoin les personnes particulièrement vulnérables. Grâce à toutes ces bonnes volontés, on peut ainsi contribuer au soulagement de la détresse matérielle immédiate avec le souci de se retirer chaque fois qu'une autre association plus qualifiée peut prendre le relais. Mais surtout, on cherche à faire entendre la parole des réfugiés car contrairement aux idées reçues, la majorité d'entre eux n'avaient pas pour premier objectif de se rendre en Grande Bretagne. En réalité, ces personnes fuient des situations terrifiantes sans savoir où aller. C'est d'ailleurs pour cela que notre dernier rapport sur le sujet s'intitule *Je ne savais même pas où allait notre barque*. Ce travail a fortement influencé le rapport de Jérôme Vignon avec la création d'espaces de répit pour que les personnes puissent sereinement réfléchir à leur avenir."

aux migrants plus d'un million de repas ! "Notre première préoccupation, qui est celle qui doit primer, est de donner à manger aux gens", explique son président Jean-Claude Lenoir.

C'est aussi le souci du Secours catholique et du Secours populaire, qui complètent leur engagement matériel par la mobilisation des consciences et l'interpellation des pouvoirs publics. Pour Henriette Steinberg, Secrétaire nationale du Secours populaire français, "notre action quotidienne et notre accueil inconditionnel des personnes que nous rencontrons va de pair avec notre interpellation de la puissance publique pour qu'elle assume ses propres responsabilités. Une demande d'autant plus motivée qu'une partie des bombes qui leur tombent sur la tête sont payées par nos impôts". Et d'ajouter : "Si cela nous arrivait, aimerions-nous être traités de la sorte ? N'oublions pas l'Histoire".

# IMMERSION DANS LA JUNGLE

PAR SADEK DEGHIMA

**D**imanche 8 mai 2016. Un convoi d'une dizaine de véhicules, uniquement composé de bénévoles, sillonne les routes du Nord-Pas-de-Calais. En effet, habités par des valeurs humanistes, des citoyens "ordinaires" ont décidé de ne pas rester passifs face au sort des réfugiés sur le site de Calais.

À l'origine de l'initiative, Akim El Ali, chauffeur livreur, Youcef Idri, chef d'entreprise, et Sadek Deghima, chef de service éducatif, qui ont décidé d'organiser une collecte de denrées alimentaires et de kits d'hygiène sur la commune d'Ostricourt (Nord), en plein cœur du bassin minier. Pour ce faire, ils sont entrés en relation avec les membres de l'association "Salam Carvin Humanitaire" et son président Gaëtan Berna. Cette structure, qui assure déjà des collectes de denrées sur différents sites de la région leur a apporté son expertise pour leur permettre d'optimiser leur organisation.

## DE LA COLLECTE À LA DISTRIBUTION

L'afflux des dons des particuliers, notamment à Ostricourt, les a particulièrement motivés. "Notre belle région, et particulièrement le bassin minier, a toujours été une terre d'accueil et de solidarité avec les populations du monde entier", témoigne Sadek Deghima. Au total, ils sont une cinquantaine de bénévoles venus de toute la région pour distribuer plus de 800 colis alimentaires et kits d'hygiène sur le site. Parmi eux, tous les milieux sociaux sont représentés : de l'enseignant au chômeur, en passant par le chef d'entreprise, l'étudiant, le travailleur social ou encore l'infirmier.

L'action de ces bénévoles ne se limite pas à une distribution de colis alimentaires. Elle constitue aussi une occasion privilégiée d'échanger avec des réfugiés et de fraterniser avec des personnes de toutes origines, de toutes confessions religieuses, venues d'un peu partout.

Parmi les bénévoles, nous rencontrons Pierre Cami, jeune infirmier venu de Bretagne et qui a choisi de s'engager auprès de Médecins sans frontières (MSF).



© Sadek Deghima

Il nous fait part des lourdes difficultés sanitaires rencontrées sur le site. Pierre participe à des maraudes au milieu des campements de toiles pour apporter aide et orienter si besoin vers les dispositifs de soins. L'infirmier fait également part de l'ampleur du problème des mineurs isolés étrangers (MIE) en grand nombre sur le site. Pour la plupart, ils ne sont pas pris en charge par les dispositifs de droit commun car ces jeunes refusent souvent d'intégrer une institution de la protection de l'enfance. En effet, les règles leur semblent trop contraignantes après avoir passé plusieurs mois dans la "jungle", d'autant plus que l'établissement qui pourrait les accueillir se situe à Saint-Omer, trop éloigné de Calais pour eux.

Cette démarche permet aussi de collaborer avec d'autres associations comme "La Vie Active", qui gère le centre Jules Ferry, centre "d'accueil de jour". Celui-ci assure aux migrants un accès aux besoins de première nécessité : se laver, manger, avoir accès aux consultations médicales et soignantes, aux informations juridiques et sociales (notamment sur les demandes d'asiles). Un travail d'autant plus précieux que ce centre accueille en moyenne 2 400 personnes par jour et qu'il met à l'abri, jour et nuit, 300 femmes et enfants en situation de vulnérabilité.

**Chez les bénévoles, tous les milieux sociaux sont représentés : de l'enseignant au chômeur, en passant par le chef d'entreprise, l'étudiant, le travailleur social ou encore l'infirmier.**